



Plan d'exécution spatial régional 'Réaménagement spatial du Ring de Bruxelles (R0) – partie Nord'

Deuxième version de la note processuelle

Annexe 1. Publications



**Vlaamse
overheid**

**DEPARTEMENT
OMGEVING**

CONSULTATION DE LA POPULATION

Du 01/06/2018 au 30/07/2018

Gewestelijk Ruimtelijk Uitvoeringsplan

**Ruimtelijke herinrichting van de Ring rond Brussel (R0) -
deel Noord**



La note de départ et la note processuelle sont disponibles à la consultation :

- à la maison communale de Drogenbos, Sint-Pieters-Leeuw, Dilbeek, Asse, Wemmel, Merchtem, Meise, Grimbergen, Vilvoorde, Machelen, Steenokkerzeel, Zaventem, Kraainem et Wezembeek-Oppem
- au Département Omgeving, afdeling Gebiedsontwikkeling, Omgevingsplanning en -projecten dans le bâtiment du Comte de Ferraris, Boulevard du Roi Albert II 20, 1000 Bruxelles.

Vous pouvez aussi télécharger les notes sur les sites: www.omgevingvlaanderen.be et www.werkenaantering.be/nl/denk-mee

Il s'agit d'une procédure flamande. Les communes Bruxelloises, la Région Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale sont consultées.

Les réactions peuvent être soumises jusqu'au 30 juillet au plus tard.

Cela peut se faire de la manière suivante :

- Par voie numérique : sur le site Internet www.omgevingvlaanderen.be
- Par courrier postal : remettez votre lettre contre accusé de réception à la commune ou envoyez-la par courrier recommandé au Département Omgeving, afdeling Gebiedsontwikkeling, Omgevingsplanning en -projecten, Comte de Ferraris, Boulevard du Roi Albert II 20, boîte 7, 1000 Bruxelles.

Une séance de participation publique sera organisée:

- le samedi 9 juin de 10h à 13h, au Complexe Communal, Zijp 101 à Wemmel
- le samedi 16 juin de 10h à 13h à De Factorij, Keibergstraat 1 à Zaventem
- le samedi 23 juin de 10h à 13h à Kruitfabriek, Steenkaai 44D à Vilvoorde